AIR FORMATION



Règlementation Aéronautique - Annexe UK CAA PART 145 (Angleterre)

Règlementation Aéronautique - Annexe UK CAA PART 145 (Angleterre)

ANNEX-UKCAA-FR

Description

Depuis le Brexit, les organismes aéronautiques opérant sous agrément britannique doivent répondre à des exigences spécifiques définies par l'UK CAA. Cette formation de 30mn vous permettra de comprendre les spécificités réglementaires britanniques et maintenir la conformité de vos activités.

OBJECTIF : Être capable de travailler en conformité avec le référentiel UK CAA et/ou d'obtenir l'agrément UK CAA PART 145

PROGRAMME:
- Les éléments acceptables
- La règlementation UK
- La demande d'agrément
- Quiz

DURÉE : 30 minutes
PRÉ-REQUIS : Les stagiaires ont suivi une formation EASA PART 145 ou disposent d'une expérience EASA et d'un agrément EASA PART 145.
PUBLIC CIBLE : Responsable Qualité, Personnel de certification, Opérateurs du domaine PART 145.
VALIDITÉ : 2 ans

Conditions d'examen

QCM

Certification

Une attestation est délivrée en fin de formation